

Compte-rendu du Conseil municipal du Vendredi 29 Mai 2020

Présents : Guy CRESPIY, Jean MECA, Denis VEYRUNES, Annick BLACHERE, MARCHAND Camille, CUNY Julien, POURCHET Philippe, LIDOINE André, BOÛET Thomas, LEDREN Johanna, MORANNE Stephane, PORTA Chantal, HAJEK Alexandra

Pouvoir (s) : Monsieur Chalaud François donne pouvoir à Monsieur Denis Veyrunes.

Absent(s) : François CHALAUD (Excusée), SEDLAK Josef

Secrétaire de séance : Annick BLACHERE

Les comptes rendus de la réunion du 23 Mai 2020 et du 10 Mars 2020 sont adoptés à l'unanimité.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour :

-Délégation au Maire de signer les compromis et les actes de ventes pour l'opération Eco quartier.

La séance est ouverte à : 18 h 30

1. Affectation du résultat de l'exercice 2019 de l'AEP

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver l'affectation suivante :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : + 8 834.70 €

Voté : à l'unanimité

2. Budget Primitif AEP 2020

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section d'exploitation : 195 936.70 € et Section d'Investissement : 290 030.69 €

Voté : à l'unanimité

3. Affectation du résultat de l'exercice 2019 Commune

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver l'affectation suivante :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : + 212 042.23 €

Voté : à l'unanimité

4. Budget Primitif Commune 2020

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 794 228.81 € et Section d'Investissement :

1 463 354.87 €

Voté : à l'unanimité

5. Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil de ne pas augmenter les taxes directes locales :

Taxe foncière : 16.18 %

Taxe Foncière non bâti : 39.85 %

Voté : à l'unanimité

6. Budget Primitif ECO QUARTIER 2020

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil d'approuver le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes :

Section de fonctionnement : 1 486 400 € et Section d'Investissement : 534 496 €

Voté : à l'unanimité

7. Délégation au Maire

Après exposé, il est proposé d'attribuer la totalité des délégations à Monsieur Le Maire selon l'article L.2122-22 du CGCT.

Voté : à l'unanimité

8. Délibération indemnités des Elus

Après exposé, il est proposé d'attribuer de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :

- Maire : 40.30 % de l'indice 1027
- 1^{er} adjoint : 10.70 % de l'indice 1027
- 2^{ème} adjoint : 10.70 % de l'indice 1027
- 3^{ème} adjoint : 10.70 % de l'indice 1027

Voté : à l'unanimité

9. Tarifs Eau et Assainissement, Location Compteur

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil de ne pas augmenter les tarifs eau, assainissement, location de compteur.

Voté : à l'unanimité

10. RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertises et Engagement Professionnel

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil :

- de renouveler l'enveloppe indemnitaire du RISEEP
- de supprimer le maintien du régime indemnitaire au de la dur 91^{ème} jour d'absence quand s'il s'agit d'un congé pour maladie ordinaire.

Voté : à l'unanimité

11. Délégations signatures agents techniques et administratifs

Après exposé, Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire de renouveler la délégation du Secrétaire Général et d'en créer une nouvelle pour un agent technique.

Voté : à l'unanimité

12. SCT Télécom : Préjudice Moral

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil de se constituer partie civile dans la procédure suivie contre la société SCT Télécom en vue de l'audience prévue à cet effet.

Voté : à l'unanimité

13. Délégation au Maire de signer les compromis et les actes de ventes pour l'opération Eco quartier

Après exposé, il est proposé de donner à Monsieur Le Maire délégation de signer les compromis et actes de vente pour l'opération Eco Quartier.

Voté : à l'unanimité

La séance est levée à 20 h 40.